Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2018 Page 1 sur 9

Toluène,

SECTION 1: Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Toluène, Code produit : S25611A

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant : Fournisseur :

AquaPhoenix Scientific Fisher Science Education 6771 Silver Crest Road

Hanover Nazareth
PA 17331 PA 18064
(717) 632-1291 800 955-1177

Ligne d'urgence : États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH:

Liquides inflammables, catégorie 2

Irritation de la peau, catégorie 2

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, système nerveux central

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition répétée, catégorie 2

Toxicité reproductrice, catégorie 2

Danger en cas d'aspiration, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :







Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée

H336 Peut causer la somnolence ou vertiges

H373 Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée

H361 Susceptible de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2018 Page 2 sur 9

Toluène,

H304 Peut être mortel si ingéré ou inhalé

Déclarations de mise en garde :

P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer

P233 Conserver le conteneur bien fermé.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

P243 Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage

P264 Bien se laver la peau après utilisation

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations

P201 Demander des instructions spéciales avant l'utilisation

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions aient été lues et comprises

P303+P361+P353 Si sur la peau (ou sur les cheveux) : Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau

P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.

P304+P340+P312 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P308+P313 En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.

P331 Ne pas faire vomir.

P301+P310 En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 108-88-3	Toluène	100

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation:

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2018 Page 3 sur 9

Toluène,

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Laver la zone avec au savon et à l'eau

Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion:

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique:

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme

Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection Voir Section 8

Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2018 Page 4 sur 9

Toluène,

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Conserver le conteneur bien fermé.

Éloigner des sources d'inflammation : flammes ouvertes, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Utiliser un conteneur approprié afin d'éviter une pollution de l'environnement.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
Canada	Toluène	108-88-3	Alberta OELs - 8-Hour TWA Exposure Limit: 50 ppm (188 mg/m³)
	Toluène	108-88-3	British Columbia OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 20 ppm
	Toluène	108-88-3	Manitoba OELs - 8-Hour Exposure Limit (TLV-TWA): 20 ppm
	Toluène	108-88-3	Ontario OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 20 ppm
	Toluène	108-88-3	Quebec OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 50 ppm (188 mg/m³)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2018 Page 5 sur 9

Toluène,

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
	Toluène		Saskatchewan OELs - 8 Hour Average Contamination Limit: 50 ppm
	Toluène		Saskatchewan OELs - 15 Minute Average Contamination Limit: 60 ppm

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Utiliser un équipement anti-explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire:

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide clair et incolore
Odeur:	Sweet, pungent, benzenelike odor
Seuil d'odeur :	1,03 à 140 ug/cu m
Valeur pH:	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation :	95 °C
Point/intervalle d'ébullition :	110 à 111 °C
Point d'éclair :	4,0 °C
Taux d'évaporation :	2,4
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Hautement inflammable
Limite d'explosion supérieure :	7 %(V)
Limite d'explosion inférieure :	1,2 %(V)
Pression de vapeur :	28.4 mm Hg at 25 deg °C
Densité de vapeur :	3,1
Densité :	Non déterminé

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2018 Page 6 sur 9

Toluène,

Densité relative :	0,865 g/ml à 25 °C
Solubilités :	Insolubilité dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	log Kow 2.73
Température d'autoinflammation :	535,0 °C (995,0 °F)
Température de décomposition :	Non déterminé
Viscosité dynamique :	Non déterminé
Viscosité cinématique :	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité:

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Aucun connu.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation: Provoque une irritation cutanée

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Toluène	Irritant cutané.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2018 Page 7 sur 9

Toluène,

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Toluène	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Programme national de toxicologie (PNT): Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Susceptible de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Toluène	Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du foetus.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Peut causer la somnolence ou vertiges **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Toluène	Le composant affecte le système nerveux central.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Peut être mortel si ingéré ou inhalé **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée

disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2018 Page 8 sur 9

Toluène,

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN 1294
Nom d'expédition approprié UN	Toluène
Classe(s) de danger UN pour le transport	3
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN 1294
Nom d'expédition approprié UN	Toluène
Classe(s) de danger UN pour le transport	3
Groupe d'emballage	
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.14.2018 Page 9 sur 9

Toluène,

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN 1294
Nom d'expédition approprié UN	Toluène
Classe(s) de danger UN pour le transport	3
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

108-88-3	Toluène	répertori é
----------	---------	----------------

Liste extérieure des substances (NDSL): Non déterminé

SECTION 16: Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-3-0 **HMIS**: 2-3-0

Date de préparation initiale : 02.14.2018

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit